

Oléiculteurs du pays de Fayence  
Assemblée générale annuelle  
Golf Terre Blanche, 29 février 2020  
Compte rendu

Rapport moral février 2020

Les membres sont actuellement (chiffres de 2019) 84 cotisants, et autant de sympathisants: total 160 personnes, qui reçoivent une 20aine de courriels dans l'année. A tous, nous cultivons plus de 4000 oliviers.

- 1) L'association a organisé des sessions de formations techniques (en 2020, ces formations se poursuivent):
  - taille d'entretien, de restructuration ou de fructification des oliviers,
  - fertilisation et arrosage,
  - traitements contre les maladies et également lutte contre la mouche de l'olive,
- 2) En partenariat avec la société M2I, elle a procédé à un essai comparatif de produits attirant les mouches de l'olive, la référence étant le phosphate diammonique (merci à MM Maucière, Rochette et Gault). Les premières conclusions ne sont pas décisives, des discussions ont commencé, qui associent France Olive/Afidol, M2I, pour progresser.
- 3) AOPF a organisé des visites d'exploitations oléicoles (merci au domaine Stalenq, au château des Selves, et à l'Olivette (Roquebrune)), a participé à des manifestations locales ( fête du printemps à Montauroux, foire agricole du Pays de Fayence)... 2020 : idem.
- 4) Elle prête du matériel à prix symbolique (30€/j) (peigne électrique, broyeur, pulvérisateur à dos ...).
- 5) Pendant qu'il y avait encore quelques olives dans les arbres, M. Pécout a reconnu quelques variétés.
- 6) Grâce à l'appui de l'Afidol/France Olive, l'association a identifié le patrimoine génétique d'arbres dont la variété est inconnue à ce jour; et de fait, il se pourrait que de nouvelles variétés soient homologuées en 2020 à Seillans, à Callian... En effet chez nous, la biodiversité des oliviers est remarquable, notre région est l'une des plus riches de France. L'observation ne fait que commencer mais on en voit l'intérêt potentiel! Telle variété est-elle plus résistante à la mouche, à l'oeil de paon, à la sécheresse?  
M Pinatel nous en dira plus prochainement.  
Cette action devrait susciter un intérêt accru de **tous** nos élus pour notre association. Nos élus voudront-ils appuyer la création d'un conservatoire, sur la base d'un répertoire électronique ? (la variété Montaurounenque serait par exemple identifiée chez M. x, et Mme y; qui par avance s'engagent à laisser visiter les arbres, ou prendre des greffons, un jour convenu).
- 7) La question de l'eau devenant toujours plus aigüe, quelques membres ont fondé une association dédiée : «pays de Fayence, association des usagers de l'eau».

- 8) Dans les semaines qui viennent (avril ?), elle organisera (avec France Olive) une dégustation comparée d'huiles d'olive (fruité vert , fruité mûr , huiles variétales ; huile secrètement rancie...
- 9) 19 et 20 mars : formation à la construction de murs en pierres sèches, organisée par le département du Var. **Complet**. Selon la demande, une deuxième session sera organisée.
- 10) A paraître, avec « Callian au fil du temps » : brochure sur le patrimoine oléicole de Callian : variétés, moulins, usages, traditions et droit
- 11) [ww.oleiculteursdupaysdefayence.fr](http://ww.oleiculteursdupaysdefayence.fr)

-----

A l'occasion des municipales, AOPF insiste sur des préoccupations plus larges et voudrait appeler l'attention des futurs élus sur les points suivants:

- 1) nos oliviers sont une composante fondamentale de notre patrimoine, et de nos paysages: peu importe s'ils sont cultivés par des agriculteurs professionnels, des agriculteurs amateurs, des communes... Il est souhaitable que la stratégie agricole de notre Pays de Fayence prenne en considération ces différents cultivateurs, sans ségrégation statutaire... et les encourage TOUS. Du reste, que seraient nos moulins s'il n'y avait pas les amateurs pour apporter leurs olives ? Est-ce retirer de l'eau aux agriculteurs professionnels, que d'en vendre aux amateurs?
- 2) il est désormais nécessaire d'arroser les oliviers (si l'on veut produire !): les oléiculteurs souhaiteraient bénéficier de tarifs favorables pour l'eau d'arrosage, et être dispensés de payer une redevance d'épuration, puisque l'eau qu'ils utilisent pour leurs arbres n'est pas envoyée à l'égout (la ville d'Antibes a mis en place un très bon système de compteur vert, et à petite échelle, Fayence également)
- 3) les membres les plus anciens d'AOPF , les adhérents qui résident loin, ne refuseraient pas que leurs oliviers soient entretenus par des tiers : un modèle de contrat existe à la SAFER (moins contraignant qu'un fermage): il est disponible sur simple demande. Le problème est bien entendu la formalisation, car « le diable est dans les détails ». Exemple: la personne chargée de l'entretien pourra-t-elle disposer d'eau ? D'outils ? Sera-t-elle libre de traiter les arbres avec de la bouillie bordelaise? comment rémunérer le propriétaire? Etc.... une commune peut - elle « ouvrir la voie » et louer sur la base de ce contrat SAFER une parcelle plantée ?  
2 propriétaires ont déjà fait connaître leur intérêt ; s'il s'en trouve encore trois de plus, nous organiserons à la fin du mois d'août une réunion avec M. Guibert, SAFER var, qui anime la mise en œuvre d'un tel contrat à Fréjus en ce moment.

Pour terminer, il convient de remercier chaleureusement la communauté de Communes, la commune de Callian, siège de l'association, pour le soutien logistique et financier apporté constamment. France Olive (ex AFIDOL) mérite une mention spéciale, pour toutes les formations de haute qualité reçues (M. Christian Pinatel, directeur du Centre Technique de l'olivier, Mme Avalonne, MM. Siciliano, Le Verge) ; merci également au restaurant Castellaras, au collègue Léonard de Vinci, aux films Ehrmann-Wacker , à M Pécout, à Mme Ughetto

<b>Comparaison entre 2019 et 2018</b>	<b>recettes2018</b>	<b>Dépenses18</b>	<b>Recettes19</b>	<b>dépenses19</b>
<b>RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>				
Nombre d'Adhérents	86			84
Cotisations	2 445,00 €		2 505,00 €	2 505,00 €
Subvention Communauté de Communes	3 500,00 €		3 500,00 €	3 500,00 €
Subvention Commune de Callian	200,00 €		700,00 €	700,00 €
<b>Total Recettes de Fonctionnement</b>	<b>6 145,00 €</b>		<b>6 705,00 €</b>	<b>6 705,00 €</b>
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>				
Frais administratifs	274,49 €	49,60 €		49,60 €
Entretien et Réparation	12,55 €	25,80 €		25,80 €
Assurances	171,96 €	179,81 €		179,81 €
Abonnement et Documentation	72,00 €	68,40 €		68,40 €
Frais informatiques - hébergement site web	1 111,15 €	500,00 €		500,00 €
Relations publiques : Frais organisation AGO	228,41 €	369,36 €		369,36 €
Frais postaux	364,20 €	185,04 €		185,04 €
Dotation aux Amort.des Immobilisations	235,23 €	50,00 €		50,00 €
<b>Total Dépenses de Fonctionnement</b>	<b>2 469,99 €</b>	<b>1 428,01 €</b>		<b>1 428,01 €</b>
<b>Excédent de Fonctionnement</b>	<b>3 675,01 €</b>			<b>5 276,99 €</b>
<b>ACTIVITES DIVERSES ET EVENEMENTS</b>				
Analyses et Recherches Variétales	-815,00 €	393,00 €	120,00 €	-273,00 €
Film sur des Moulins	-59,30 €	1 500,00 €		-1 500,00 €
Entraide	-47,87 €	0,00 €		0,00 €
Utilisation du Matériel de l'AOPF	60,00 €	253,08 €	160,00 €	-93,08 €
Formation Interne	-203,00 €	560,50 €	300,00 €	-260,50 €
Brochures publiées sur Thèmes Locaux et Olives	-689,42 €	1 104,00 €	129,00 €	-975,00 €
Publications diverses réalisées	-521,99 €	450,00 €		-450,00 €
Communication et Promotion	-88,50 €	645,00 €		-645,00 €
<b>Total Activités et Evénements</b>	<b>-2 365,08 €</b>	<b>4 905,58 €</b>	<b>709,00 €</b>	<b>-4 196,58 €</b>
<b>Résultat d'Exploitation Brut</b>	<b>1 309,93 €</b>			<b>1 080,41 €</b>
<b>Produits et Charges exceptionnelles</b>				
Produits Exceptionnels	110,00 €		60,00 €	60,00 €
Produits sur Exercices Antérieurs	90,00 €		15,00 €	15,00 €
Charges Exceptionnelles	0,00 €	0,00 €		0,00 €
Charges sur Exercices Antérieurs	-1 621,66 €	30,00 €		-30,00 €
<b>Résultat Exceptionnel</b>	<b>-1 421,66 €</b>	<b>30,00 €</b>	<b>75,00 €</b>	<b>45,00 €</b>
<b>Produits Financiers Livret A</b>	<b>29,53 €</b>	-	<b>32,16 €</b>	<b>32,16 €</b>
<b>Excédent ou Perte d'Exploitation</b>	<b>-82,20 €</b>	-		<b>1 157,57 €</b>

## **A – Analyse des Comptes annuels de 2019**

Nous allons procéder à l'analyse du Compte de Résultat puis du Bilan.

### **A.1 – Analyse du Compte de Résultat**

Comme l'année précédente, nous faisons la distinction entre le résultat de fonctionnement et le résultat sur activités.

#### **A.1.1 – Compte de Résultat de Fonctionnement**

Les recettes de fonctionnement résultent :

- Essentiellement de 2 types de ressources :
  - o D'une part des cotisations versées par les membres qui passent de 2 445 € avec 86 cotisants en 2018 à 2 505 € avec 84 cotisants en 2019. La cotisation par personne reste à 30 € depuis l'année 2017,
  - o D'autre part des subventions versées par les collectivités locales qui passent de 3 700 € en 2018 à 4 200 € en 2019, L'augmentation des subventions de 400 € vient essentiellement de la Mairie de Callian qui accepte de financer une partie de la création d'une nouvelle brochure sur le thème « Callian au fil du temps ».

Ainsi le total des ressources de fonctionnement passent de 6 145 € en 2018 à 6 705 € en 2019.

Elles ont permis de financer en 2019 les dépenses suivantes :

- Les frais informatiques liés à la maintenance d'un site internet pour la somme de 500 €,
- La dotation aux amortissements d'une table pliante d'une valeur de 50 €,
- Et un ensemble de frais composés d'achats de fournitures de bureau, de documentation technique et de petit matériel, des assurances, des frais d'organisation de l'Assemblée Générale et des frais postaux d'une valeur globale de 878,01 €

Le total des dépenses de fonctionnement passent de 2 469,99 € en 2018 à 1 428,01 € en 2019. On note une baisse de plus de 1 000 € due essentiellement à une réduction du coût de l'informatique et des frais administratifs et postaux.

Ainsi l'excédent net de fonctionnement en augmentation passe de 3 675,01 € en 2018 à 5 276,99 € en 2019.

#### **A.1. 2–Compte de Résultat des Activités et Evènements**

La présentation, ainsi faite, permet de distinguer, pour chaque ligne, les dépenses et les recettes par activité, duquel il en résulte une valeur nette.

Analysons les postes les plus importants en valeur :

- L'identification des variétés d'oliviers s'est poursuivie avec Monsieur Remi PECOUT dans plusieurs parcelles appartenant aux membres de l'Association ; il en résulte une dépense nette de 273 €,
- Un film sur les moulins du Pays de Fayence a un coût de 1 500 €,
- La formation interne correspond aux coûts des formateurs déduction faite de la participation des membres ; la charge nette s'élève ainsi à 260,50 €,
- La poursuite de l'édition de la brochure N°2 sur Les Oliviers remarquables et les Moulins de Mons a entraîné une dépense nette de 975 €,
- Les frais de création et de réalisation de plusieurs publications composées essentiellement d'un rapport sur «La Stratégie Oléicole en Pays de Fayence» et d'un bulletin d'information sur les activités de l'association induisent un coût global de 450 €,
- Les frais de communication et de promotion concernent la participation à la foire agricole annuelle et l'achat d'un panneau d'information sur l'association ; ils s'élèvent à 645 €,
- Enfin le prêt de matériel appartenant à l'association après déduction de la participation des membres utilisateurs entraîne un coût net de 93,08 €.

Ainsi les dépenses nettes des différentes Activités et Evènements passent de 2 365,08 € en 2018 à 4 196,58 € en 2019. L'augmentation entre les 2 années de 1 831,50 € provient essentiellement de la dépense du film sur les moulins et du coût de la brochure numéro N°2.

### **A.1. 3-Résultat Final**

Avant prise en compte des éléments exceptionnels et des produits financiers, en agrégeant l'excédent de fonctionnement et la perte nette liée aux activités et événements, il en résulte un bénéfice d'exploitation qui passe de 1 309,93 € en 2018 à 1 080,41 € en 2019.

Ainsi, après incorporation des produits et charges exceptionnels et des produits financiers, il en résulte une perte nette de 82,20 € en 2018 contre un excédent net de 1 157,57 € en 2019.

### **A.2 – Analyse du Bilan**

L'actif du bilan est représenté essentiellement par ses liquidités qui passent de 2 968,66 € en 2018 à 6 092,97 € en 2019. Il faut ajouter à l'actif l'achat en 2018 d'une remorque d'une valeur de 795,23 € amortie sur 5 ans et l'acquisition en 2019 d'une table pliante d'une valeur de 50 € amortie dans l'année.

Le montant des capitaux propres, qui correspond à l'actif moins les dettes et les cotisations payées d'avance, passe de 4 952,37 € en 2018 à 6 109,94 € en 2019.

Nous demandons à l'assemblée des membres ici présents de bien vouloir affecter le Bénéfice de l'exercice 2019 de 1 157,57 € au Compte de Report à Nouveau.

## B - Présentation du Budget Prévisionnel de 2020

Commençons par analyser les recettes prévisionnelles.

Elles résultent :

- Des cotisations annuelles, inchangées en 2020 par rapport à 2019, sur la base de 83 membres et de 30 € par personne ; elles s'élèvent à un montant arrondi de 2 500 €,
- D'une subvention, provenant de la Communauté des Communes du Pays de Fayence, d'une valeur de 3 500 €,

Ainsi le montant des recettes prévisionnelles totales devrait s'élever à 6 000 € en 2020 contre un montant estimé de 6 800 € en 2019.

Ces recettes permettent de financer le fonctionnement de l'association, à savoir :

- D'une part, les Dépenses de Fonctionnement pour un total de 3 290 € en 2020 contre 1 980 € en 2019 ; elles augmentent par les frais d'entretien liés au matériel mis à disposition des membres et par la documentation réalisée sur les activités de l'association,
- D'autre part les Activités de l'Association desquelles est déduite la participation des membres usagers, pour un total net de 3 898 € en 2020 contre 4 788 € en 2019, sachant qu'il y a 3 postes importants en valeur :
  - o La suite de l'Analyse Variétale dans les parcelles d'oliviers des membres pour la somme de 678 €,
  - o Plusieurs formations pour un montant net de 1 620 €,
  - o Une nouvelle brochure et des bulletins d'information d'une valeur de 1 500 €.

Ainsi, après déduction de toutes ces dépenses, le résultat prévisionnel, incluant les intérêts du livret A, se monterait en 2020 à une perte de 1 158 € contre un faible excédent estimé de 82 € en 2019.

### Election du bureau : candidats : élus ce 29/2/20

Laurence Commeccy trésorière adjointe , Claude Gal, Jean Gault président, Gérard Gelay , Jacques Léonard secrétaire , Dominique Massé trésorier , Philippe Mauclere, Alain Reboux , Philippe Triniolles

Le commissaire aux comptes ayant donné son visa, le rapport financier a été voté à l'unanimité (23 participants + 19 pouvoirs) ; Le rapport moral a été voté également à l'unanimité.

secrétaire  
Jacques Léonard

trésorier  
Dominique Massé

président  
Jean Gault